

N°10
PRINTEMPS
2026

Val d'Isère MAG

L'ACTU DU VILLAGE

VAL D'ISÈRE S'IMPLIQUE :
La sécurité
sur les pistes

24H AVEC...
Un électricien
de la STVI

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE HAUTE TARENTAISE :

Qui fait quoi,
et pourquoi
ça vous concerne ?



valdisere.fr



L'hiver

AU VILLAGE

6
février

AMBASSADEURS DE LA SÉCURITÉ SUR LES PISTES

Les enfants de l'école ont accroché leurs pompons jaune fluo, symboles de leur engagement à respecter les règles pour bien skier ensemble.

1^{ER} OPUS DE CLASSICAVAL

Les musiciens ont enchanté le public avec des interprétations musicales grandioses.

15-21
décembre

70^E ÉDITION DU CRITÉRIUM DE LA PREMIÈRE NEIGE

Une édition haute en couleur avec des courses femmes et hommes riches en rebondissements !



14
janvier

22
janvier

Sommaire

Le dossier de la saison
communauté de communes de Haute
Tarentaise : Qui fait quoi, et pourquoi
ça vous concerne ?

ZOOM SUR

Pourquoi dans le mag ?

Comprendre la CCHT
04

3 instances pour décider et agir

06

Le décryptage

Des compétences
multiples au service
de tous
06

En un coup d'œil

Les compétences de
la CCHT sur le terrain
10

NUITS DE LA LECTURE

Aller à l'école en
pyjama pour écouter
des histoires ?
Les enfants de Val
ont adoré l'expérience,
à l'occasion de
nocturnes organisées
par l'école élémentaire
et la médiathèque
de Val d'Isère.

VAL D'ISÈRE EN ACTION

Le point sur...

12

24h avec...

Un électricien de la STVI
14

Val d'Isère s'implique

La sécurité sur les pistes :
une priorité partagée
15

C'est plus compliqué que ça

17

ENSEMBLE AU VILLAGE

Portrait

Le collectif Queer Givrées
18

La vie en asso

Little Big Festival
20

Les recos de la saison

Partez à la découverte
des villages de Haute
Tarentaise !
22

Notre histoire a de l'avenir

La métamorphose
d'un village savoyard
23

15

18

ON PARLE DE NOUS !

“ Il faut se mettre à la place
du débutant que l'on a tous été ”

SKI TRANQUILLE : LA SÉCURITÉ AU CŒUR DES PISTES

En préparation des vacances d'hiver, Val d'Isère renforce son engagement pour un ski serein et accessible à tous. Au cœur du sujet, le dispositif Ski Tranquille offre ainsi aux débutants et aux familles des espaces dédiés pour évoluer en toute confiance. Objectif : permettre à chacun de progresser à son rythme, loin du stress de la vitesse et des croisements de flux. Au-delà des aménagements, la station s'inscrit dans la nouvelle campagne nationale de sensibilisation à la sécurité, destinée à rappeler quelques règles simples mais essentielles : adapter sa vitesse, maîtriser ses trajectoires, respecter les autres skieurs et tenir compte des conditions du jour.

♦ Retrouvez l'article complet « Les stations de ski se préparent pour sensibiliser les vacanciers à la sécurité » sur ledauphine.com (28/01/26)

N. 10 – MARS AVRIL MAI 2026 | TRIMESTRIEL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VAL D'ISÈRE

Contact : 04 79 06 73 93 – communication@valdisere.fr – 50 montée du Thovex – BP 295 73155 Val d'Isère Cedex / Directeur de

publication : Patrick Martin, Maire de Val d'Isère / Rédactrice en chef : Anne-Priscille Desbarres / Conception éditoriale et graphique :

Agence Scoop communication 15733-MEP / Rédaction : Claire Raveneau Montagnon, Jade Latin / Photo couverture : ManuReyboz / Crédits

photos : Yann Allègre, Anna Cantu Photographe, Communauté de communes de Haute Tarentaise, Quentin Caplain, collection cartes postales –

édition Jansol, Little Big Festival, Radio Val d'Isère, Mairie de Bourg-saint-Maurice, Claire Raveneau Montagnon, Heidi Sevestre et Matthieu Tordeur,

Tristan Shu – Val d'Isère Tourisme, Val d'Isère Tourisme – Andy Parant, Elisa Vercueil, Archives de Val d'Isère / Infographie : Simon Raveneau /

Impression : Imprimerie Challésienne, 73190 Challes-les-Eaux / Imprimé sur du papier recyclé non-blanchi / Tirage : 1750 ex.



Zoom Sur...

EN CHIFFRES

16 194

Le nombre
d'habitants
des 8 communes
(INSEE 2021)

27

Le nombre
d'élus qui
siègent à la CCHT

98

millions d'euros
Le budget annuel
de la CCHT (2025)

Communauté
de communes de
Haute Tarentaise :
Qui fait quoi, et pourquoi ça vous concerne ?



POURQUOI

DANS LE MAG ?

Comprendre la CCHT :

penser le territoire de la Haute Tarentaise dans sa globalité



Les communautés de communes sont des regroupements de communes qui mutualisent certaines compétences. Leur rôle a été renforcé en 2015 à la suite de l'adoption de la loi NOTRe. Elles ont pour mission de gérer et coordonner des services et projets en lien avec ces compétences, afin d'agir plus efficacement à l'échelle intercommunale (plus d'infos en page suivante).

La nôtre, la communauté de communes de Haute Tarentaise (CCHT), a été créée en 2007. Elle a remplacé une première entité intercommunale, nommée SIVOM de Haute Tarentaise, qui avait été créée en 1973. Elle regroupe 8 communes – Val d'Isère, Tignes, Sainte-Foy-Tarentaise, Villaroger, Montvalezan, Séez, Bourg-Saint-Maurice - Les Arcs et et Les Chapelles –, sur un territoire unique mêlant vallée et haute montagne. Petite par sa taille, elle est pourtant stratégique : trois cols routiers emblématiques, des stations de ski renommées et des villages qui vivent toute l'année. Cette diversité est une richesse, mais aussi un défi : il faut concilier les besoins des habitants permanents avec ceux des habitants saisonniers et des visiteurs, et imaginer des solutions adaptées à des réalités très différentes. Son objectif : améliorer la qualité de vie des habitants et mettre en œuvre un projet de territoire

Vous voyez ce que fait votre commune. Mais savez-vous ce que fait la communauté de communes de Haute Tarentaise pour votre quotidien ? Rôle, services, actions et impacts concrets à Val d'Isère : on vous explique l'essentiel.

durable, alliant développement économique et social.

Des élus locaux au cœur des décisions

La communauté de communes est certes l'échelon territorial « au-dessus », plus éloigné que la réalité communale, mais les élus qui y siègent et qui y prennent les décisions ne vous sont pas pour autant inconnus. Chaque commune désigne en effet des délégués communautaires parmi ses propres élus municipaux. Lors des dernières élections de 2020, les représentants de Val d'Isère élus étaient Patrick Martin, Véronique Pesenti-Gros et Gérard Mattis. Pour la prochaine mandature, les élections auront lieu en avril 2026. Leur mission ? Porter la voix de leur commune et construire ensemble des projets pour le territoire de la Haute Tarentaise. Toutes les communes ne sont cependant pas représentées par le même nombre d'élus : leur nombre dépend de la taille de la population de chaque commune, recensée par l'INSEE. Ainsi, pour représenter les quelque 1 600 habitants de Val d'Isère, 3 élus avalins siègent à la CCHT. La CCHT n'est donc pas une administration lointaine, mais est au contraire très ancrée localement, avec une équipe d'élus qui se réunissent pour réfléchir et agir ensemble.



3 instances pour décider et agir

Les délégués communautaires siègent dans trois instances au sein de la communauté de communes :

- Le **Conseil Communautaire** vote les délibérations dans le cadre de la politique communautaire qu'il a définie. C'est là que les grandes orientations deviennent des décisions. Cette réunion est publique et se réunit tous les 2 mois environ. Les 27 élus y siègent.
- Le **Bureau Communautaire** donne l'impulsion, coordonne les réflexions, oriente les projets et donne des avis. Il compte 13 membres dont le président, les maires des 8 communes et d'autres élus représentant les communes. Parmi eux, 8 vice-présidents sont désignés, chacun en charge d'une compétence ou d'un domaine spécifique.
- Les **commissions** permettent de proposer, de débattre et de travailler sur des projets précis. Constituées d'une dizaine d'élus et parfois d'invités, elles sont animées par un vice-président assisté de techniciens. Par exemple : commission Finances, commission Culture et Patrimoine...

Chaque décision est donc le fruit d'un travail collectif.

Evènement à la crèche de Val d'Isère, en partenariat avec le relais Petite Enfance



LE DÉCRYPTAGE DES COMPÉTENCES MULTIPLES AU SERVICE DE TOUS

La CCHT, c'est la force du collectif : en mutualisant les services, elle agit à l'échelle du territoire, assure la cohérence des actions et optimise les coûts. Ses compétences sont multiples et s'exercent au plus près du quotidien.

En tant que citoyens et habitants, nous avons souvent l'occasion de constater l'action de notre commune et l'impact que cela a sur notre vie à tous. C'est concret, souvent quotidien. Dès que l'on s'élève dans les échelons territoriaux, en revanche, cela devient vite flou. Il est ainsi autrement plus difficile de comprendre le rôle de notre communauté de communes, alors que son impact sur notre vie est tout aussi réel et important. La CCHT coordonne, organise et met en mouvement une large palette d'actions qui façonnent la vie de tous les jours. Certaines missions

(nommées « compétences ») sont obligatoires et identiques à toutes les communautés de communes de France : aménagement de l'espace, développement économique, traitement des déchets, eau et assainissement, ou encore gestion des aires d'accueil des gens du voyage. D'autres compétences ont été votées et rajoutées localement, par les élus de la CCHT, car elles répondent à des besoins essentiels et améliorent directement le quotidien des habitants à l'échelle de toute la Haute Tarentaise. Ces compétences sont alors retirées des missions propres de chaque commune pour être gérées de

“La CCHT veille à ce que chacun trouve sa place, dans un territoire attractif et vivant.”



manière concertée. C'est par exemple le cas de l'action sociale pour laquelle certains services à la population sont mis en place et accessibles pour les habitants des 8 communes. En combinant responsabilités légales et initiatives volontaires, la CCHT construit ainsi des services solides, adaptés aux particularités locales.

Aménager et valoriser le territoire

La CCHT accompagne l'aménagement de l'espace en soutenant le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), un document de planification et d'urbanisme qui a pour but de définir les grandes orientations d'aménagement pour le territoire sur les 15 ans à venir. Elle valorise ses trois cols emblématiques (Iseran, Cormet de Roselend, Petit-Saint-Bernard) et entretient un sentier intervillages, la voie verte cyclable et un nouvel itinéraire VTAE « La Fario » formant une boucle entre Bourg-Saint-Maurice et Tignes (accessible à partir du printemps 2026). Elle a aussi un rôle majeur concernant le déploiement des

transports publics et de la mobilité. Pour dynamiser l'économie et le tourisme, elle met en place des zones d'activités économiques et élabore une politique de développement économique en identifiant les filières porteuses, avec la volonté d'apporter son soutien à l'innovation et à la création d'emplois durables.

Promouvoir le tourisme en Tarentaise

Elle pilote également l'Office de tourisme intercommunal, dont le rôle premier est de dynamiser le développement touristique durant les périodes printemps-été-automne. C'est par exemple à l'intercommunalité que l'on doit certains événements culturels (festival de jazz manouche...) ou encore l'accueil touristique offert dans les 3 bureaux d'informations du territoire (Séez, Villaroger et Hospice du Petit-Saint-Bernard). Elle participe aussi à des événements promotionnels en France pour faire connaître les activités touristiques proposées en Tarentaise (Roc Azur, Salon du Randonneur...).

Mieux se loger, mieux vivre

La CCHT a décidé de se doter d'une stratégie d'habitat intercommunale à travers l'élaboration d'un PLH (programme local de l'habitat) afin de mettre en œuvre des mesures permettant de résorber la tension importante du logement et de maintenir sa population. Elle gère également des équipements intercommunaux clés, comme l'école de musique.

L'action sociale occupe une place majeure. Elle concerne tous les âges et toutes les problématiques, et cherche à accompagner chaque étape de la vie : relais petite enfance et LAEP (lieu d'accueil enfants-parents), accueils de loisirs, animations pour les 11-17 ans (via l'Espace Jeunes du Local des Jeunes à Bourg-Saint-Maurice, véritable lieu d'échange et de ressources libre et gratuit pour les 11-25 ans), maintien à domicile des aînés...



Retrouvez
le nouveau guide
Mobilité



Un accompagnement de proximité pour tous

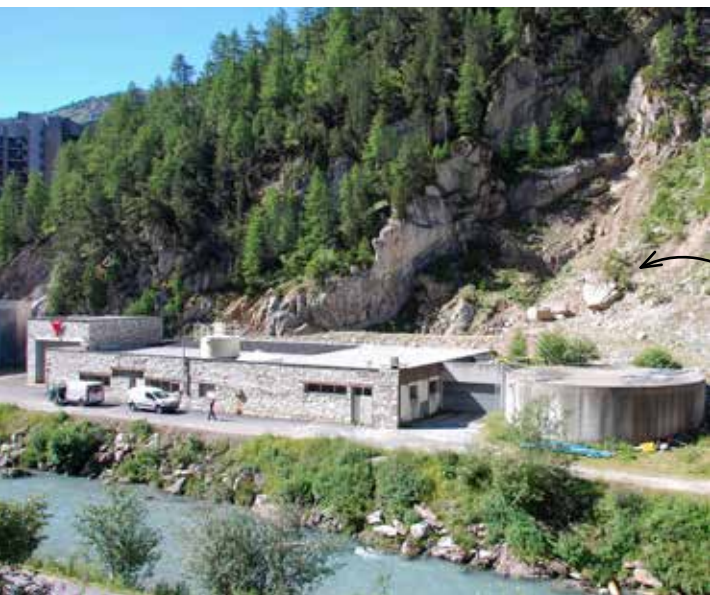
La CCHT accompagne les habitants au travers du service Étoile et à la Maison France Services, réunis pour faciliter les démarches administratives, informer les familles et soutenir le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap. Sont proposés par exemple le prêt de matériel paramédical, le transport social à la demande, des actions de prévention et des temps d'échanges comme le « Café Papote ». Depuis 2022, la CCHT renforce son engagement pour un territoire plus inclusif et travaille pour améliorer les cheminements, les équipements et le confort d'usage pour tous - personnes en situation de handicap, seniors, familles. Une démarche touristique est également engagée : prêt de Joëlette, vélos tandems adaptés... pour permettre à chacun de profiter de la montagne, quelle que soit la situation de handicap vécue. Des événements thématiques sont enfin organisés pour rompre l'isolement et favoriser la participation de tous à la vie locale.

En

PRATIQUE

Construire la mobilité de demain

La CCHT imagine et met en œuvre une mobilité durable et accessible pour tous. Elle coordonne différents acteurs pour offrir des alternatives concrètes à la voiture individuelle, telles que les incitations financières au covoiturage quotidien via BlaBlaCar Daily, le renforcement de la ligne de cars entre Bourg-Saint-Maurice et Val d'Isère ou encore sa participation à la rénovation de la gare routière de Bourg-Saint-Maurice. Parmi les projets à venir, vous verrez se mettre en place le programme transfrontalier ALCOTRA "ALLER-RETOUR", dont l'objectif est de faciliter les déplacements des touristes entre la vallée d'Aoste et la Haute Tarentaise, et de soutenir les travailleurs avec des systèmes de covoiturage et d'autopartage.



La CCHT engage la modernisation de la Station d'EPuration (STEP)

La STEP de Val d'Isère doit être entièrement rénovée : l'équipement actuel, installé à La Daille, ne répond plus aux normes de traitement des eaux usées. Plusieurs contraintes vont impacter le chantier : un site extrêmement étroit, bordé par une falaise à consolider, situé dans un secteur où vivent des espèces protégées (gypaète barbu, sabot de Vénus), et des périodes de travaux très limitées en raison du climat. Les groupements de constructeurs candidats déposeront leurs offres en mars 2026, avant une phase de négociation. Les premiers travaux de sécurisation, estimés à un million d'euros (provenant intégralement du budget de la CCHT), pourraient commencer dès mai 2026 — à condition de ne pas perturber un nouveau petit gypaète. Les terrassements suivront en septembre. L'objectif : une station opérationnelle d'ici 2030. Une enquête publique aura lieu de février à mai, permettant de consulter l'ensemble du projet en ligne, de rencontrer le commissaire enquêteur lors de permanences à Val d'Isère et de déposer des avis.

Mots
d'experts

Manon Kempinaire
et Jeanne Prouteau

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : UNE DYNAMIQUE QUI S'AMPLIFIE

L'accès à la culture reste un enjeu majeur en Haute Tarentaise. En 2024, la CCHT en a fait une priorité en s'engageant à offrir aux enfants un véritable parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) tout au long de l'année. En concertation avec l'Éducation nationale et l'Académie de la région, un premier projet à destination des écoles a été lancé pour l'année scolaire 2025-2026 : les parcours Découverte. Pensé pour les maternelles et les primaires, chaque parcours s'articule autour des trois piliers de l'EAC : la pratique artistique, la rencontre avec des artistes et la connaissance de l'histoire de l'art. Sept parcours ont été conçus, chacun composé de trois activités et guidé par un fil rouge inspiré du territoire. L'engouement a été immédiat : près de 580 élèves sont engagés cette année dans cette aventure culturelle, entièrement financée par la CCHT. À ces parcours s'ajoutent d'autres projets spécifiques. Les élèves de CM2 de Val d'Isère, Tignes et Bourg-Saint-Maurice collaborent ainsi à la création d'un podcast intitulé *Si j'étais une montagne*. Chaque classe y tient un rôle (prise de son, écriture, interviews...), pour un projet artistique qui favorise aussi les échanges entre établissements et accompagne la transition vers le collège. L'EAC en Haute Tarentaise est bien sûr appelée à grandir. À moyen terme, la CCHT souhaite ouvrir cette offre à d'autres publics, comme les seniors ou la petite enfance, pour faire de la culture un bien partagé, un outil d'apprentissage et d'émancipation, et un moyen pour chacun de mieux comprendre son environnement et son territoire.

Pour en savoir plus
sur les parcours :



Qui sont-elles ?

Directrice du Pôle Tourisme et Culture, Manon Kempinaire supervise l'office de tourisme intercommunal ainsi que le service culturel et l'école de musique. Elle s'occupe de déployer la politique culturelle de l'EPCI.

En tant que chargée d'action culturelle, Jeanne Prouteau œuvre à la mise en place du dispositif EAC : réfléchir à la programmation des parcours, animer le réseau des partenaires culturels, organiser les activités et veiller à la bonne coordination.



ZOOM SUR ♦

CE QU'ILS

EN DISENT



Grâce à la CCHT, nous avons pu structurer notre fonctionnement,

élargir notre offre et étendre notre champ d'action. Nous intervenons désormais en milieu scolaire pour offrir aux enfants du territoire la possibilité de découvrir la musique. De l'éveil musical en maternelle, où l'on joue avec les sons et les rythmes, jusqu'aux classes à horaires aménagés (CHAM) pour les collégiens, nous proposons un parcours complet. Nous mettons l'accent sur la pratique collective, qui est au cœur de notre projet éducatif. L'idée est simple : apprendre à jouer ensemble, et développer un entrain collectif qui, la majorité du temps, motivera les enfants à continuer leur pratique une fois adultes. Aujourd'hui, nous proposons des cours pour une grande variété d'instruments et les professeurs se déplacent sur les différentes communes. À Val d'Isère, ils dispensent ainsi des cours à 15 élèves pianistes, et à 4 pour les cuivres. »

Catherine Thirard,
directrice de
l'école de musique



Mes enfants sont au collège et au lycée, alors forcément les

transports organisés par la CCHT font partie intégrante de notre organisation familiale. Ils utilisent les transports scolaires mais également la ligne « grand public », selon leur emploi du temps. Pendant les vacances scolaires, ma fille utilise également les cars pour se rendre au Local des Jeunes à Bourg-Saint-Maurice, ou à d'autres activités. Et pour elle, c'est une grande étape vers l'indépendance ! Bien sûr, il reste des améliorations à apporter, notamment au niveau des horaires et de la fréquence des cars en intersaison. Malgré tout, ces transports sont un soutien majeur pour ne pas avoir en permanence à adapter notre emploi du temps à leurs activités, limiter les allers-retours et éviter la fatigue. »

Nelly, habitante à
Val d'Isère

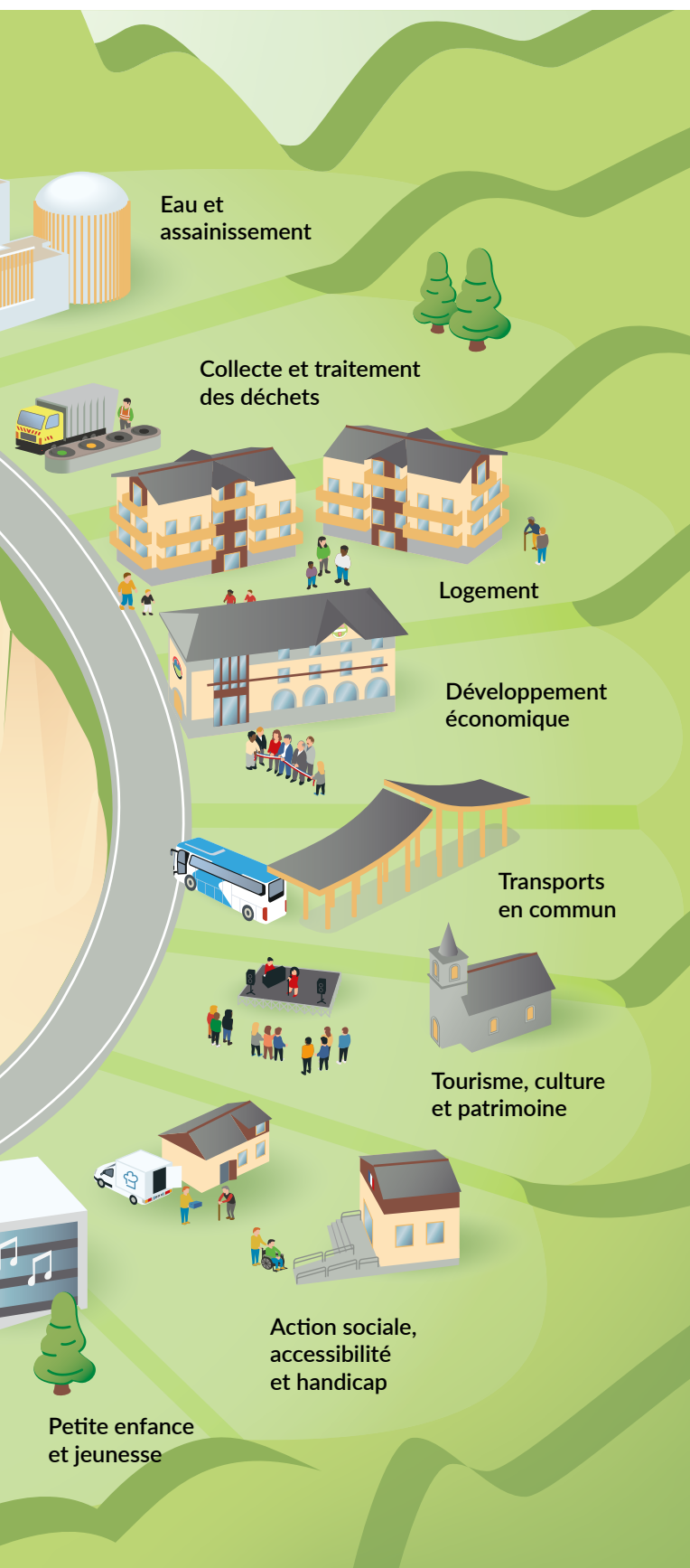


EN UN

COUP D'ŒIL

LES COMPÉTENCES DE LA CCHT SUR LE TERRAIN





Comment suivre toutes les actualités de la CCHT ?

Rendez-vous sur hautetarentaise.fr pour retrouver toutes les infos pratiques :

-> DANS LA RUBRIQUE « VIE PRATIQUE » :

- Transports
- Culture – Musique
- Petite-Enfance – Jeunesse
- Solidarité
- Accessibilité
- Formation
- Habitat
- Économie

-> DANS LA RUBRIQUE « ENVIRONNEMENT ET DÉCHETS » :

- Les déchèteries
- La collecte des déchets
- Le tri et la valorisation des déchets
- Le compostage
- L'eau et l'assainissement



Pour les infos du quotidien, suivez leur page Facebook :





NAGER AVEC SON BÉBÉ : C'EST POSSIBLE AU CENTRE AQUASPORTIF

Cet hiver, la piscine ouvre ses premières séances de bébés nageurs, chaque dimanche de 10h à 11h. Une activité pensée pour offrir aux tout-petits leurs premiers instants d'éveil aquatique, leur apprendre à être à l'aise dans ce nouvel environnement et leur permettre de développer une relation sereine et sécurisante avec l'eau. Destinées aux enfants de 4 mois à 4 ans, ces séances sont encadrées par un maître-nageur et se déroulent toujours en présence d'un parent.



LE SERVICE URBANISME LANCE SON GUICHET UNIQUE EN LIGNE !

Permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir... les dépôts dématérialisés pour les autorisations d'urbanisme suivantes se font désormais uniquement sur un guichet unique. Une fois sur la page du guichet unique, vous avez juste à vous créer un compte pour le dépôt de votre dossier et à suivre les indications. L'adresse électronique **autorisation-urbanisme@valdisere.fr** ne permet

plus le dépôt dématérialisé pour les autorisations d'urbanisme ci-dessus. Elle reste cependant toujours valide pour le dépôt dématérialisé des autorisations d'urbanisme suivantes :

- Demande d'enseigne
- Déclaration d'intention d'aliéner

Le but de cette démarche ? Gagner en fluidité, en réactivité et en efficacité !



Le point SUR

NOUVELLE LIGNE DE BUS MONTAGNE 7 J/7, TOUTE L'ANNÉE, POUR RELIER LE HAUT ET LE BAS DE LA VALLÉE

Depuis le 1^{er} décembre 2025, les lignes S82/S83 sont en fonctionnement 365 jours par an et permettent de relier Bourg-Saint-Maurice, Séez Centre, Sainte-Foy Village, Tignes 1800 et Val d'Isère, chaque jour, dans les deux sens et sans interruption (y compris les jours fériés). En plus des tickets à l'unité, il est désormais possible de souscrire à des abonnements avantageux au mois ou à la saison. Il est également possible d'acheter un carnet de 10 tickets nominatifs pour 30€ (soit 3€/trajet).

◆ Plus d'infos sur valdisere.fr





L'AVENTURE CONTINUE POUR L'EXPÉDITION UNDER ANTARCTICA

Après 80 jours et près de 4 000 kilomètres parcourus, l'expédition Under Antarctica s'est achevée avec succès, marquant une première historique : la toute première traversée française de l'intérieur de l'Antarctique en kite-ski, et la première expédition de ce type dédiée à la recherche scientifique. Mais l'aventure n'est pas finie ! Les données recueillies sont désormais en cours d'analyse par les partenaires scientifiques, et un important travail de bilan, de partage et de valorisation va débiter. Conférences, rencontres et création de contenus pédagogiques rythmeront les prochains mois pour transmettre l'expérience vécue sur le terrain et sensibiliser aux enjeux des pôles.

♦ Consultez le programme du Festival Aventure et Découverte pour en savoir plus sur leur projet !



LE GUIDE ALIMENTATION EST LÀ !

Le CCAS a créé un guide pour partager toutes les astuces, bons plans et infos pratiques pour manger mieux et à moindre coût à Val d'Isère.

♦ Consultez-le en ligne



QU'EST-CE QUE LE FLOCON VERT ?

C'est un label qui distingue les destinations de montagne engagées dans une transition écologique. Il repose sur des critères exigeants en matière d'environnement, de gouvernance, d'économie locale et de responsabilité sociale, dans une logique d'amélioration continue. Il contribue ainsi à envoyer un signal fort en direction de nos futurs habitants et de la clientèle de la station, et renforce l'image de cette dernière.



VAL D'ISÈRE S'ENGAGE POUR LE RENOUVELLEMENT DU FLOCON VERT !

Labellisée Flocon Vert depuis 2022, Val d'Isère poursuit son engagement pour une transition écologique ambitieuse. En juillet 2025, la station a lancé une démarche de renouvellement du label, une étape clé pour confirmer ses progrès et définir les priorités des prochaines années. Après une première réunion publique, Mountain Riders, l'association qui gère le label, a rencontré les acteurs locaux pour évaluer les actions menées. Cet été, une nouvelle réunion publique permettra de vous partager les résultats de cette enquête et d'échanger sur les actions à renforcer. L'audit officiel aura lieu en octobre, et nous saurons en novembre si le label de la commune est renouvelé. Ce projet est collectif : habitants, professionnels, associations... Votre implication est essentielle pour faire de Val d'Isère une destination durable et exemplaire !



L'EXPERTISE ÉLECTRIQUE AU CŒUR DU DOMAINE SKIABLE

Être électricien à la STVI, ce n'est pas exercer le même métier qu'un électricien « classique ». Ici, la plupart des professionnels viennent de formations industrielles, adaptées aux réalités techniques des remontées mécaniques. Leur quotidien exige une compréhension fine de la mécanique, indispensable pour analyser les phénomènes électriques propres aux installations de montagne, ainsi qu'une bonne connaissance en informatique.

DANS LES
COULISSES

24h avec... Un électricien de la STVI



DES MISSIONS AU RYTHME DES SAISONS

L'été constitue le temps fort du service : les électriciens réalisent les entretiens majeurs sur les remontées mécaniques et interviennent sur les postes de transformation qui alimentent l'ensemble du domaine. Ils participent également à l'extension et à la maintenance du réseau informatique. L'hiver, leurs missions se concentrent davantage sur les dépannages électriques, les améliorations technologiques — notamment sur les bornes, la téléphonie ou la radio — et les ajustements nécessaires au bon fonctionnement du domaine.



UNE POLYVALENCE HORS NORME

Les électriciens collaborent avec l'ensemble des services, même si le lien principal reste celui avec l'informatique. Cette transversalité demande rigueur, adaptation et une capacité à comprendre les besoins de chacun. Cette polyvalence se développe avec le temps : il faut entre 2 et 3 ans pour qu'un électricien soit pleinement opérationnel, tant les compétences à acquérir sont nombreuses et les situations variées.



DES INFRASTRUCTURES MULTIPLES ET UN TERRAIN EXIGEANT

Les électriciens interviennent sur un réseau impressionnant : remontées mécaniques, caisses, bornes de contrôle, distributeurs de forfaits, téléphonie interne, réseau radio, Wi-Fi... Pour être plus efficace, ils utilisent des outils de diagnostic de pointe, indispensables pour détecter rapidement les anomalies et intervenir dans les meilleures

conditions. Le terrain, lui, impose des exigences supplémentaires : le froid, la neige, le vent, la hauteur, l'altitude et parfois les zones avalanches rendent chaque déplacement particulier. Dans la mesure du possible, certaines interventions peuvent être guidées à distance : un électricien peut ainsi accompagner un agent déjà sur place pour résoudre plus rapidement les pannes.

Val d'Isère

s'implique

DOMAINE SKIABLE

LA SÉCURITÉ SUR LES PISTES : UNE PRIORITÉ PARTAGÉE

En avril 2024, 400 moniteurs de ski ont signé un « Constat d'insécurité sur les pistes », un sentiment partagé par de nombreux skieurs locaux. Face à cette préoccupation, la Mairie a pris l'initiative de lancer, dès janvier 2025, un groupe de travail réunissant élus, responsables de la Régie des pistes, de la STVI, moniteurs, Office du tourisme et police municipale. Un objectif améliorer le savoir-vivre et le savoir skier ensemble sur les pistes.

Une communication positive

Plutôt que d'adopter un ton alarmiste, une approche pédagogique et colorée a été déployée dès l'année dernière. Quatre affiches ludiques – rouge et jaune, les couleurs de la Régie – ont été créées pour rappeler les règles essentielles de sécurité, avec des messages simples et humoristiques. En janvier, une cinquième affiche est venue compléter la campagne, axée sur un principe fondamental : la priorité absolue au skieur aval. En complément, un quiz interactif, envoyé automatiquement à chaque acheteur de forfait par la STVI, permet de tester ses connaissances avant même de

chausser. Il reste accessible à tout moment depuis le site de l'Office de tourisme.



Impliquer la jeune génération

Cette opération de sensibilisation concerne également la jeune génération. Dans le cadre du parcours Petit Pisteur, les enfants ont été mobilisés pour fabriquer des pompons jaune fluo, symboles de leur engagement à respecter les règles du ski ensemble. Ces pompons leur ont été remis lors d'une cérémonie, faisant d'eux de véritables « ambassadeurs de la sécurité sur les pistes ».

Une charte pour les écoles de ski

Enfin, 8 écoles de ski ont signé le 28 janvier dernier une charte ambassadeurs « Pour la sécurité et le bien-être sur les pistes », affirmant ainsi haut et fort leur volonté commune d'agir. Les moniteurs, véritables piliers du dispositif, sont en première ligne. Présents chaque jour sur les pistes, ils incarnent cette démarche : par leur exemplarité, leurs conseils et leurs rappels bienveillants, ils transmettent les bonnes pratiques directement au contact des skieurs.



Parole
d'élue

**DOMINIQUE
MAIRE**
Conseillère
municipale
déléguée

“ Le sentiment d'insécurité sur les pistes est un phénomène nouveau ressenti tant par nos clients que par les moniteurs.

Ces derniers sont à l'origine du travail lancé dès janvier 2025 avec leurs représentants, la Régie des pistes, l'OT et la STVI. Nous avons choisi de privilégier communication et pédagogie. Nous souhaitons que Val d'Isère reste une destination où il fait bon skier en toute sécurité.

”

Et vous, connaissez-vous les bonnes pratiques sur les pistes ?
Faites le test !



TRIBUNES

Expression de la majorité JOP 2030 : une chance pour Val d'Isère

À l'approche des JOP 2030, Val d'Isère s'interroge sur son avenir. Notre commune porte une identité forte : le sport, la montagne, le respect de l'espace naturel et la vie à l'année. Dans un contexte où la pression foncière et l'image très haut de gamme sont déjà une réalité, les Jeux peuvent être une opportunité maîtrisée. Ils offrent la possibilité de valoriser nos savoir-faire, de renforcer l'économie des quatre saisons, d'investir dans des équipements durables et de transmettre nos valeurs sportives. Dire oui aux JOP 2030, c'est accompagner le changement avec exigence, en restant fidèles à ce qui fait Val d'Isère.

Visionnaires Ensemble

Expression de la minorité Un enjeu majeur

La communauté de communes de Haute Tarentaise (CCHT) est un outil essentiel de coopération entre nos communes. Elle permet de mutualiser les moyens, de porter des projets structurants et de développer des services indispensables au quotidien : mobilité, développement économique, transition énergétique ou aménagement du territoire. La CCHT sera un enjeu majeur de la mandature à venir. Il est essentiel que Val d'Isère y soit pleinement défendue, avec une voix claire, exigeante et respectueuse de ses spécificités. Dans un esprit de solidarité territoriale et d'intérêt général, nous devons veiller à un équilibre juste entre les communes pour construire ensemble l'avenir de la Haute Tarentaise.

Pierre Roux-Mollard et Ingrid Tholmer

Voté au

CONSEIL

Les 3 délibérations phares des derniers conseils municipaux

1
2
3

DATES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DE LA SAISON D'ÉTÉ 2026

Sur proposition de Val d'Isère Tourisme et de la STVI, les élus approuvent les dates de la saison d'été, fixées du 4 juillet au 30 août 2026.

DÉPÔT DU PERMIS POUR LE BÂTIMENT FACE À FACE

La commune autorise le dépôt du permis de construire du futur bâtiment Face à Face, équipement multi-usages sur le front de neige.

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES ALPES FRANÇAISES 2030

Le conseil municipal de Val d'Isère a voté une délibération de principe affirmant sa volonté d'intégrer le schéma préférentiel qui préfigure la future carte des sites des Jeux Olympiques et Paralympiques Alpes Françaises 2030.

Les comptes rendus

des conseils
municipaux sur
valdisere.fr



C'est plus compliqué QUE ÇA



PROPRETÉ

On vous voit nettoyer les rues en permanence, sauf que c'est toujours sale !

VAL D'ISÈRE EN ACTION ♦

Vous trouvez que les rues ne sont pas propres ? Ce n'est pas par manque d'effort des équipes, bien au contraire. Les conditions climatiques et de terrain propres à la haute montagne rendent l'exercice très compliqué durant la période

hivernale. Le fonctionnement d'une balayeuse repose en effet sur l'utilisation d'eau, qui permet d'éviter que les buses et tuyaux ne se bouchent. Elle permet également de limiter la poussière soulevée lors du balayage. Sans eau, le balayage « à sec » provoque un nuage de poussière peu souhaitable. Lorsque les températures chutent, l'air brassé par les pompes crée une « température ressentie » très basse, compliquant l'utilisation de la machine. Lorsque la température passe en négatif, utiliser de l'eau devient impossible : elle gèlerait immédiatement, transformant les rues en patinoires, créant ainsi un danger pour tous. S'ajoutent à cela des facteurs aggravants : de longues périodes sans pluie qui accentuent la poussière, des chantiers terminés tardivement ou inachevés qui laissent des résidus, ou encore l'arrivée précoce de la neige – comme cette année fin octobre – qui empêchent certains nettoyages mécaniques. Pour compenser tout cela, les agents du Cadre de vie travaillent donc à pied, tout au long de la saison, parfois dans un froid polaire, pour ramasser manuellement les déchets. Un effort considérable, avec des conditions éprouvantes pour l'organisme, qui mérite d'être salué.

DOMAINE SKIABLE

Sur le domaine de Val d'Isère, la production de neige de culture s'inscrit dans un cadre réglementaire strict, défini par un arrêté préfectoral et par la délégation de service public signée avec la commune. Ces documents fixent les droits d'eau autorisés dans l'Isère et encadrent les périodes, les conditions et les volumes de prélèvement, sous le contrôle de la direction départementale des territoires, garante du respect de la ressource. Ces droits évoluent au fil de la saison, avec des autorisations plus restreintes lorsque le cours d'eau est en période sensible. Une attention particulière est alors portée au maintien d'un débit réservé, indispensable pour assurer un partage équitable de l'eau. Ce débit minimal permet avant tout de préserver la vie animale et végétale, d'alimenter les zones humides favorables à la biodiversité et de soutenir les nappes souterraines. Par ailleurs, la production de neige de culture reste dépendante des conditions météo : elle nécessite des températures assez froides, ce qui limite naturellement les périodes de production. Cette surveillance accrue témoigne d'une volonté claire : concilier les besoins de la station avec la protection durable des milieux naturels. La gestion raisonnée de l'eau fait ainsi partie intégrante de l'engagement environnemental de Val d'Isère Téléphériques.

Des visites gratuites de l'atelier de la neige sont organisées lors des vacances scolaires pour découvrir son fonctionnement et ses équipes. N'hésitez pas à en pousser la porte !

Pourquoi ne pas produire de la neige de culture tout l'hiver ?



COLLECTIF QUEER GIVRÉ·E·S

Vous avez dit LGBTQIA+ ?

“ Nous défendons
le respect,
l'amour et la
bienveillance. ”



Depuis 2023, les Queer* Givrée·s – QG – ouvrent de nouveaux horizons à Val d'Isère. Autour d'une dizaine de membres très engagés, un cercle plus large de personnes LGBTQIA+ se rassemble désormais pour créer des espaces et des occasions où chacun et chacune peut se sentir pleinement soi-même et partager des moments festifs.

Tout est parti de la question suivante : « Ailleurs, il existe des groupes, des lieux où se retrouver. Je me disais souvent : pourquoi n'y a-t-il rien pour nous ici ? » raconte l'une des membres du collectif. C'est pour lutter contre le sentiment de solitude et d'invisibilité que le groupe est né.

Un espace pour être soi

Le QG, c'est avant tout un refuge bienveillant où chacun peut être soi-même, loin des jugements. « Le simple fait de se retrouver entre personnes queer change tout. Cela permet d'oublier, ne serait-ce qu'un instant, les violences ordinaires qui s'immiscent encore trop souvent dans les interactions quotidiennes. » Les discriminations et le harcèlement ne s'arrêtent pas aux frontières de la commune : dans un contexte où les violences LGBTphobes augmentent en France, le collectif tisse

un réseau solidaire et protecteur pour celles et ceux qui en ont besoin.

Sensibiliser et informer

Le collectif est présent sur divers événements locaux pour répondre aux questions et animer des moments d'échange autour de quiz. Le QG rappelle ainsi que toutes discriminations fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre sont strictement interdites par la loi. Le collectif a également développé une charte « safe bar », dans la continuité du dispositif Angela. Par cette charte, les établissements signataires s'engagent non seulement à sensibiliser leurs équipes aux violences LGBTphobes, racistes ou handiphobes, mais aussi à se former, à analyser leurs pratiques et à intervenir en cas de situation problématique. Même si cette visibilité dérange parfois – des affiches arrachées en témoignent –, le QG a trouvé une

place dans le village. Le simple fait qu'il existe, ici, à Val d'Isère, est déjà un message : les personnes LGBTQIA+ vivent à la montagne et y construisent leur vie.

*Le terme queer signifie à l'origine « étrange » en anglais. Longtemps utilisé comme une insulte, les militants LGBT+ se le sont réappropriés pour devenir un étendard affirmant la diversité des identités.

Retrouvez-les sur Instagram : @queergivré.e.s.

Pour découvrir toutes
les actions du QG,
retrouvez la suite du
portrait sur Internet !



Vous les CONNAISSEZ ?

Anaïs, regards bleus sur le vivant

Anaïs Villeneuve s'est pris de passion pour le cyanotype, un procédé photographique aussi poétique que surprenant, qui permet de créer des empreintes d'objets en négatif sur fond bleu. Ce qui la fascine ? La magie du vivant fixé par la lumière du soleil : capturer la trace d'une plante sans jamais la dénaturer, imaginer des compositions grâce aux calques, aux mots, aux formes découpées... Les possibilités sont infinies ! Un univers où l'intuition prime, loin de la recherche de perfection. Accompagnatrice en moyenne montagne, Anaïs voit dans le cyanotype une continuité naturelle de son métier. Lors des ateliers qu'elle réalise, l'outil artistique devient un support pédagogique : il aide à expliquer les plantes, à illustrer ses propos sur les paysages, à transformer une randonnée en souvenir tangible.

Curieux de tester ? Consultez le programme culturel pour participer à de futurs ateliers !

♦ Pour en savoir plus sur les ateliers et sa pratique du cyanotype, c'est par ici !



Carole, une présence essentielle dans le quotidien des enfants

Voilà cinq ans que Carole Ruet a choisi de donner un nouveau sens à sa vie professionnelle en devenant accompagnante d'élèves en situation de handicap (AESH). Une réorientation qui n'était pas écrite d'avance, après des études en secrétariat et une longue expérience dans le commerce, mais qui lui semble désormais une évidence. Elle peut désormais mettre sa bienveillance et son sens de l'écoute au service de personnes qui en ont besoin. Depuis quatre ans, elle accompagne individuellement un élève de l'école de Val d'Isère, 24 heures par semaine. Un suivi continu qui lui permet de connaître en profondeur son rythme, ses forces, ses fragilités, mais aussi ses besoins du moment. Son quotidien ? S'adapter, toujours. Chaque journée dépend de la fatigue de l'enfant, de son humeur, de ses capacités fluctuantes.

♦ Lisez le portrait complet pour en savoir plus sur son métier et son quotidien à l'école de Val d'Isère





LITTLE BIG FESTIVAL

La 6^e édition du festival de court-métrage amateur est lancée !

Préparez vos caméras et vos idées les plus folles... Le Little Big Festival revient en 2026, et comme toujours, il est ouvert à tous, gratuit et 100 % placé sous le signe de la créativité.

Un festival pour tous, vraiment tous !

Pas besoin d'être Spielberg ni d'avoir un studio hollywoodien : au Little Big Festival, il est possible de participer avec un simple téléphone. Fiction, comédie, thriller, documentaire, animation... Sauf la pub, tous les genres sont permis ! Et pour le montage ? Pas de panique : des logiciels gratuits sont disponibles en ligne, accompagnés de nombreux tutoriels accessibles aux débutants.

Quelques règles à respecter

Chaque année, un objet mystère doit être intégré dans le film. Pour cette édition, il s'agit d'une phrase mystère : vous devez insérer une phrase culte, issue de n'importe quel film. Pour que votre film soit accepté, il faut également qu'il soit tourné à Val d'Isère, qu'il soit filmé en mode paysage et qu'il ne dépasse pas la durée maximale de 6 min, générique inclus. Votre film doit également être tout public !

Attention aux droits : si vous prenez des images ou des musiques sur Internet, veillez à ce qu'elles soient libres de droits. Un petit geste essentiel pour protéger les créateurs et garantir la bonne diffusion des films.

Un mois pour créer votre chef-d'œuvre

Le top départ a été lancé le 22 février. Vous avez jusqu'au 22 mars pour vous inscrire, imaginer, tourner, monter et envoyer votre création. Ensuite, rendez-vous le 3 avril à 20h au Centre des Congrès (CHO) pour la cérémonie de remise des prix ! La buvette ouvrira ses portes dès 19h.



+ d'infos sur littlebig3.wixsite.com/festival



Vous avez des questions ?
Contactez Xavier (Vie Val d'Is) et Marty (Radio Val).

Pour vous inscrire

L'AGENDA

Du 9 au 12 mars

Classicaval – Opus 2

festival-classicaval.com

11 mars

Portes ouvertes du Campus Alpin

Le campus connecté de Haute Tarentaise vous ouvre ses portes pour vous présenter son accompagnement unique, ses espaces de travail et son ambiance étudiante.

hautetarentaise.fr

12 mars et 14 avril

Ateliers alimentation

Organisés par le CCAS

14 mars

Loto

Organisé par l'association de l'Amicale du personnel

15 et 22 mars
Élections municipales

18 mars

Ecomove Day

Organisé par l'association Vie Val d'Is

vievaldis.com

19 mars

Avaline Trax

Organisée par le Club des sports

valsport.org

24 au 27 mars**BirDay**

Organisé par l'association
Leo's Invitational

**31 mars
au 3 avril****La Scara**

Organisée par le Club des sports
valsport.org

3 avril**Little Big Festival**

littlebig3.wixsite.com/festival

13 au 16 avril**Festival international
du film Aventure
et Découverte**

festival-aventure-et-decouverte.com

23 et 24 avril**Théâtre**

Représentations de la troupe de
théâtre amateur de Vie Val d'Is

Retrouvez tous
les événements à
venir sur l'application
« **Vivre à Val
d'Isère** »,
rubrique Agenda.

Coup
de
CŒUR

À Val d'Isère, la montagne se vit aussi en mode refuge

Le printemps, c'est aussi
la période idéale pour
s'évader en ski de randonnée.
À Val d'Isère, deux refuges du Parc
national de la Vanoise sont gardés
pour accueillir les randonneurs à ski.

Le refuge des Fonds des Fours est gardé depuis
le **20 février 2026**. Situé à 2 537 m d'altitude
dans le vallon des Fours, le refuge est accessible
depuis la vallée du Manchet ou par le Col de
l'Iseran en passant par le Col des Fours.

Le refuge de Prariond sera quant à lui gardé
à partir du **7 mars 2026**. Situé à 2 324 m
d'altitude, par-delà les Gorges de Malpasset
et au pied du Col de la Galise et du Glacier
des Sources de l'Isère, le refuge de Prariond a
été entièrement rénové en 2019 et propose
un accueil modernisé et confortable avec des
dortoirs de 4 à 8 personnes et une pièce de
vie ouverte sur le vallon préservé et sa faune.

Ouvrez l'œil : les bouquetins sont souvent
au rendez-vous !

À DEUX PAS DE CHEZ VOUS : Partez à la découverte des villages de Haute Tarentaise !

Envie de voyager
sans quitter la vallée ?
Voici quatre idées
de visites pour redécouvrir
nos communes voisines
autrement.

LES RECOS

DE LA SAISON



TIGNES : UNE HISTOIRE MILLÉNAIRE

Du vieux village de Tignes
noyé par les eaux du barrage en
1952, il ne reste que l'église Saint-
Jacques, reconstruite à l'identique. Mais la
richesse de l'histoire de Tignes, transmise de génération
en génération, est bien vivante. Du colporteur au skieur, des
alpages aux villages, découvrez lors d'une visite menée par un
guide de la Facim comment le petit village de Tignes est devenu
une station de sports d'hiver de renommée internationale.
Pour compléter l'expérience, enfilez un casque de réalité
virtuelle et faites un bond de 100 ans en arrière, pour retracer la
vie du village des années 1920 jusqu'à la station d'aujourd'hui.

SÉEZ : LA FILATURE ARPIN, 200 ANS D'HISTOIRE

Poussez la porte de la Filature Arpin, créée
en 1817, et plongez dans deux siècles
d'un savoir-faire savoyard unique. Célèbre
pour sa fabrication de tissu et notamment
son drap de Bonneval, cette entreprise
familiale travaille encore aujourd'hui
sur des machines centenaires, en
cardant, filant et tissant la laine
des moutons de Savoie. Une
fois que vous connaîtrez
l'envers du décor, vous
ne regarderez plus
les vêtements de
la même façon !

SAINTE-FOY- TARENTEISE : LA CRÉATION D'UNE STATION

Avec un guide passionné,
partez à la rencontre de l'histoire
de Sainte-Foy et découvrez
comment cette station-village,
perchée à 1 550 m d'altitude, a vu
le jour. Grâce à cette visite conçue avec
la Fondation Facim, on plonge dans l'aventure
humaine et architecturale d'une station qui a
su se développer tout en conservant une
architecture traditionnelle de chalets
traditionnels en pierre et en bois.

BOURG-SAINT-AURICE : SUR LES TRACES DU PASSÉ

Bourg-Saint-Maurice possède un patrimoine varié – religieux, militaire, architectural,
agricole, industriel... – mais le connaissez-vous vraiment ? Lors de vos courses, vous
êtes sûrement passé devant l'un des douze panneaux disséminés dans le centre.
Chacun dévoile un bout d'histoire boraine, illustrée par de vieilles photos ou
d'archives. Envie de lever les yeux et de redécouvrir la ville ? Suivez le parcours,
qui commence à la Coopérative laitière, et laissez-vous surprendre.



Pour retrouver toutes les infos pratiques,
et découvrir tous les événements culturels
et sportifs proposés
sur les communes voisines,
consultez l'agenda de la CCHT :
hautetarentaise.fr





Notre histoire a de l'avenir

VAL D'ISÈRE AU XX^{ÈME} SIÈCLE : LA MÉTAMORPHOSE D'UN VILLAGE SAVOYARD

UN VILLAGE QUI GRANDIT

Dans les années 1930, Val d'Isère commence à se transformer. Autour du village traditionnel, hôtels, restaurants et magasins de sport apparaissent sur un front de neige encore naissant. En 1936, la Grande Oursse ouvre ses portes à quelques mètres du télési du Rogoney : ce premier bar-dancing devient rapidement le lieu incontournable des skieurs ! Véritable institution locale, il est considéré comme l'ancêtre de « l'après-ski ».

LA DAILLE, UN COMPLEXE NOVATEUR

Avec la démocratisation des loisirs et l'afflux de visiteurs, la station doit s'adapter. Dans les années 60, l'architecte Jean-Claude Bernard imagine La Daille comme une ville autonome, symbole du confort moderne, en mélangeant hébergements, espaces de loisirs et services reliés par un réseau de galeries couvertes.

UN CENTRE VILLAGE RÉINVENTÉ

Dans les années 80, la Mairie lance un concours d'urbanisme pour réaménager le centre de Val d'Isère et harmoniser son architecture. Jean-Louis Chanéac remporte le concours avec une vision audacieuse : un centre piétonnier et une architecture inspirée (parfois artificiellement) des traditions savoyardes. Murs de pierre, charpentes en bois, toits de lauze... ce style façonne encore aujourd'hui l'identité de la station.



+ d'infos sur
sur le développement de Val d'Isère
et découvrir l'histoire de Tignes,



Les Arcs ou encore
Bourg-Saint-Maurice,
c'est par ici !



Le livret
est aussi
disponible
à l'accueil
de l'Office du
tourisme et
de la Mairie

Nouveau !

BUS S82 - S83

LIGNE MONTAGNE TOUTE L'ANNÉE

7j/7

Bourg Saint Maurice - Séez - Sainte Foy - Tignes - Val d'Isère

**Carnets de 10 tickets nominatifs*
et abonnements avantageux**



1

* Remplir le formulaire à l'accueil des mairies concernées, CCAS ou France Services pour bénéficier du carnet de tickets.

Carnet de 10 tickets à régler sur présentation du formulaire validé :

- directement dans le bus
- ou au guichet de la gare routière de Bourg Saint Maurice pendant les horaires d'ouverture.

2



Horaires, enregistrement
des places avec abonnement
ou tickets via le QR code

S82 - Val d'Isère

S83 - Tignes

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Service Mobilité

8, rue Saint Pierre - 73700 Séez

04.79.41.51.53

l.bertrand@hautetarentaise.fr

www.hautetarentaise.fr

**HAUTE
TARENTE**
Communauté de Communes



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes